



FFFA

Service émetteur :
Commission Flag

Contrats d'objectifs Flag



Contrat d'Objectifs D1				
THEME	SOUS THEME	Obligation	Qui contrôle ? Quand ?	Sanction
Renouvellement des licenciés et développement	Arbitrage	Avoir 3 licenciés formés en arbitrage flag au 30 janvier de l'année en cours dont 1 ARN	La Commission Flag et la CNA, le 10 décembre	Inscription en D2
		Avoir 1 délégué licencié et formé avant la date limite de clôture des inscriptions	Commission Flag et la CNA, le 10 décembre	Impossibilité de s'inscrire en compétition
		Avoir 1 délégué présent pour organiser 1 tournoi en tant qu'équipe organisatrice	Commission Flag et la CNA, durant toute la saison	Interdiction de participer aux phases finale
	Jeune	Avoir une section jeune dans le club ayant participé aux OPEN FLAG JEUNE de la saison (1 section jeune = 7 licenciés compétition minimum d'une catégorie spécifique « U12/U14 » ou « U8/U10 »), et organiser 1 OPEN FLAG JEUNE sur la date inscrite au calendrier, ou un plateau de MINI FOOT (U14) *	Vérification des licences : la Commission Flag, le 10 décembre Vérification de la participation aux OPEN FLAG JEUNES et de l'organisation d'1 OPEN FLAG JEUNE : la Commission Flag, à la fin de la saison régulière	Vérification des licences : Inscription en D2 Vérification de la participation aux OPEN FLAG JEUNES et de l'organisation d'1 OPEN FLAG JEUNE : interdiction de participer aux phases finales, et rétrogradation à la fin de la saison
Infrastructures	Terrain	Avoir un terrain tracé craies / peinture / plâtre pour un tournoi organisé à domicile en référence au guide de traçage officiel (traçage avec plot interdit)	La Commission Flag et la CNA, via le délégué du tournoi	Voir guide financier

* le choix de la catégorie doit être co-piloté par la ligue et validée par la FFFA pour qu'il y ait des rencontres possibles.



Contrat d'Objectifs D2				
THEME	SOUS THEME	Obligation	Qui contrôle ? Quand ?	Sanction
Renouvellement des licenciés et développement	Arbitrage	Avoir 2 licenciés formés en arbitrage flag au 30 janvier de l'année en cours (1 pour un club en création)	La Commission Flag et la CNA, le 10 décembre	Impossibilité de s'inscrire en compétition
		Avoir 1 délégué licencié et formé avant la date limite de clôture des inscriptions	Commission Flag et la CNA, le 10 décembre	Impossibilité de s'inscrire en compétition
		Avoir 1 délégué présent pour organiser 1 tournoi en tant qu'équipe organisatrice	Commission Flag et la CNA, durant toute la saison	Interdiction de participer aux phases finale
	Jeune	Avoir une section jeune dans le club ayant participé à 1 OPEN FLAG JEUNE au minimum ou à 1 tournoi similaire d'un DISPOSITIF TERRITORIAL FLAG JEUNE dans l'année, ou à un plateau de MINI FOOT (U14) (1 section jeune = 7 licenciés compétition minimum d'une catégorie spécifique « U12/U14 » ou « U8/U10 ») ou, avoir à minima 4 jeunes d'une catégorie distincte en entente avec une autre équipe d'une catégorie spécifique « U12/U14 » ou « U8/U10 » qui a participé à 1 OPEN FLAG JEUNE au minimum ou à 1 tournoi similaire d'un DISPOSITIF TERRITORIAL FLAG JEUNE ou à un plateau de MINI FOOT (U14) dans l'année ou, avoir mené une ou plusieurs actions ayant permis de saisir au minimum 25 nouvelles licences « découverte » Flag de moins de 15 ans dans l'année *	La Commission Flag, à la fin de la saison régulière	Interdiction de participer aux phases finales

* le choix de la catégorie doit être co-piloté par la ligue et validée par la FFFA pour qu'il y ait des rencontres possibles.